



L'égalité des personnes handicapées dans le sport



Sommaire

Editorial	4
Le cadre juridique	
<i>L'égalité des handicapés</i>	6
<i>La Convention de l'ONU</i>	9
<i>Charte éthique du sport suisse</i>	10
<i>Jeux olympiques et jeux paralympiques - en même temps?</i>	11
Entretien et Point de vue	
<i>Entretien avec Christian Wenk</i>	12
<i>L'égalité dans le sport - souhait ou réalité?</i>	18
<i>Portrait de Jasmin Rechsteiner</i>	22
<i>Le sport à l'école</i>	26
<i>Témoignages de personnalités handicapés ou non, sur l'importance de l'égalité dans le sport</i>	30
<i>Accès aux stades</i>	32
<i>L'Association suisse des services des sports (ASSS) et l'accessibilité des infrastructures sportives</i>	36
<i>Entretien avec Heinz Frei</i>	40

<i>Ensemble vers le succès</i>	42
<i>Portrait de Daniel Bögli</i>	45
<i>Formation et égalité</i>	47
<i>Expérience d'une participante</i>	48
Choix de projets et organisations	50
Colloque du 1^{er} avril 2011 à Macolin	61
Impressum	63

Editorial

L'égalité, une forme de fair-play

Dès que l'on soulève la question de l'égalité des personnes handicapées dans le sport, de nombreuses interrogations surgissent. De quoi s'agit-il exactement? Qu'est-ce qui le distingue du sport handicap? Comment l'égalité pourrait-elle devenir réalité dans le sport, un domaine fondé sur la compétition? Ne risque-t-on pas d'instrumentaliser le sport?

Au premier abord, l'égalité des personnes avec handicap dans le sport peut inquiéter. A y regarder de plus près, cette appréhension est cependant injustifiée. En effet, l'égalité fait écho à une valeur que tous les sportifs et sportives ont faite leur : le fair-play.

Nous avons tous nos capacités et nos limites, du point de vue sportif aussi, et celles-ci influencent le choix de la discipline, nos performances et le cadre que nous choisissons pour exercer notre activité sportive ; il n'y a rien à redire à cela.

Ce qui par contre n'est pas fair, c'est que des obstacles inutiles empêchent une personne de faire du sport. Lorsque des installations sportives ne sont pas accessibles à des sportifs et sportives handicapés, par exemple. Ou lorsque les intérêts des personnes en situation de handicap pèsent moins lourd que ceux des sportifs sans handicap, notamment dans la promotion du sport, la formation ou encore l'éducation physique à l'école.



Ces barrières ne découlent la plupart du temps pas d'une mauvaise intention, mais d'une méconnaissance des compétences, des désirs et des ambitions des personnes en situation de handicap en matière de sport, ainsi que des possibilités d'éliminer ces obstacles.

En publiant la présente brochure, nous souhaitons contribuer à combler ces lacunes. Nous aimerions mettre en évidence la portée et le potentiel de l'égalité, afin que tous les sportifs et sportives puissent faire ce qui est plus important que gagner, et pas seulement dans la fameuse devise: participer! Cette brochure est la première d'une série de publications à travers lesquelles le BFEH, en collaboration avec des partenaires, entend faire connaître de manière plus approfondie la question de l'égalité des personnes avec handicap dans différents domaines de la vie et nous donner à tous les moyens de contribuer à cette égalité.

De nombreuses personnes et organisations ont apporté leur éclairage sur cette thématique. Je tiens à les remercier chaleureusement ici non seulement de leur participation à ce projet, mais aussi, et surtout, de leur inlassable engagement pour le fair-play envers les sportifs et sportives handicapés.

Je vous invite tous à découvrir à quel point le fair-play, quand il est vécu, fait émerger les compétences au détriment du handicap. Bonne lecture!

Andreas Rieder

Responsable du BFEH

ebgb@gs-edi.admin.ch

L'égalité des handicapés

L'égalité dans le sport, une notion juridique peu clairement définie

Si la loi sur l'égalité des handicapés (LHand) reste muette sur l'égalité dans le sport, il est néanmoins possible d'en tirer quelques repères.

Dans quel cadre juridique s'inscrit donc l'égalité des personnes handicapées pratiquant le sport? Et pourquoi la nouvelle loi sur l'encouragement du sport reste-t-elle aussi muette sur ce sujet? La Confédération, les spécialistes, les associations de défense des personnes handicapées et les fédérations sportives nous livrent leurs réponses, leurs explications et leurs critiques.

S'agissant de l'égalité et de l'intégration des personnes handicapées, aucune loi n'apporte de solution universelle. Il n'en reste pas moins que le cadre juridique joue un rôle important dans l'égalité des chances des porteurs de handicap. Pour cette raison, nous nous intéresserons ici aux normes légales qui régissent l'égalité des personnes handicapées dans le domaine sportif.

La Constitution fédérale consacre le principe de l'égalité et l'interdiction de la discrimination protège de façon concrète les personnes handicapées (art. 8, al. 2, Cst):

« Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique. »

Toutefois, le texte constitutionnel ne se borne pas à protéger les personnes handicapées contre la discrimination, mais veut aussi compenser les inégalités. Dans cet esprit, il demande qu'une loi soit promulguée (art. 8, al. 4, Cst):

« La loi prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées. »

Le législateur a accompli ce mandat constitutionnel en adoptant la loi sur l'égalité des handicapés (LHand), qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2004. La LHand et l'interdiction de la discrimination sont les pierres angulaires du droit de l'égalité des personnes handicapées. Puisqu'elles ne suffisent néanmoins pas à éliminer tous les désavantages, d'autres lois jouent aussi un rôle important. Certaines sont fédérales, d'autres cantonales.

Lorsque l'on examine la LHand à la recherche de passages qui régissent l'égalité dans le sport, on reste sur sa faim au premier abord, car ce domaine n'est pas explicitement mentionné. Il faut donc procéder à une deuxième lecture. Iris Glockengiesser, du centre Egalité Handicap, rattaché à la Conférence des organisations faîtières de l'aide privée aux handicapés (DOK), explique que l'égalité dans le sport est implicite dans le but et dans certaines sections de la LHand. L'article premier (but) de cette loi précise notamment que la loi « crée des conditions propres à faciliter aux personnes handicapées la participation à la vie de la société ». « Or, le sport est un élément important de la vie sociale », poursuit Iris Glockengiesser, qui ajoute que l'égalité dans le sport est aussi sous-entendue dans les domaines des « prestations » (organismes de manifestations sportives, p.ex.), des « transports publics » et des « constructions et installations » (accessibilité des installations sportives). S'agissant de ce dernier domaine, la spécialiste précise toutefois que la LHand ne régit que les nouvelles constructions et installations, mais pas les anciennes. La LHand crée des obligations non seulement pour la Confédération, mais aussi pour les cantons. Avant son entrée en vigueur déjà, tous les cantons ou presque prescrivaient qu'il fallait, à certaines conditions, garantir aux personnes handicapées l'accès aux constructions et installations destinées au public.

Loi sur l'encouragement du sport: une portée générale

Dans l'analyse du cadre juridique qui s'applique à l'égalité des porteurs de handicap dans le sport, il est indispensable d'examiner aussi la nouvelle loi sur l'encouragement du sport. Préparé sous la responsabilité de l'Office fédéral du sport (OFSP), cet acte législatif est actuellement en délibération aux Chambres fédérales. Pas plus que la LHand, le projet de loi sur l'encouragement du sport ne régit concrètement l'égalité des personnes handicapées dans le domaine sportif. Selon Christoph Lauener, chef de la communication à l'OFSP, ce choix est délibéré: « La nouvelle loi sur l'encouragement du sport s'adresse à l'ensemble de la population et n'exclut personne. Cet argument de fond explique pourquoi elle ne mentionne aucun groupe en particulier. Cette approche repose aussi sur un consensus politique. » Le fait est que, si on lit entre les lignes, le projet de loi sur l'encouragement du sport est ouvert aux questions d'égalité. Dans son message présentant le projet de loi, le Conseil fédéral déclare notamment:

« Le sport est un pan important de la vie sociale, où les processus d'intégration se développent plus facilement. Il possède un langage spécifique, permet des rencontres immédiates et transcende les différences linguistiques, culturelles ou ethniques. »

L'alinéa 2 de l'article 6 (« Jeunesse et sport ») est aussi pertinent à ce sujet :

« Le programme contribue au développement et à l'épanouissement des enfants et des adolescents et leur permet de découvrir le sport dans toutes ses dimensions. »

Dans ce domaine, nous pourrions bientôt assister à un nouveau progrès important pour l'égalité : il est dit que J+S, le principal programme de la Confédération dans le domaine du sport, pourrait lui aussi soutenir des activités pour jeunes et enfants handicapés. En outre, l'ordonnance relative à la loi sur l'encouragement du sport pourrait prendre en considération d'autres revendications dans le domaine de l'égalité, mais cela dépendra notamment des résultats de la procédure de consultation.

Critiques et appels

En guise de conclusion, puisque ni la LHand ni la loi sur l'encouragement du sport ne mentionnent explicitement l'égalité des personnes handicapées dans le domaine sportif, il convient de s'interroger sur les conséquences de cet oubli. On pourrait ainsi craindre que les intérêts des personnes handicapées passent à la trappe. Concernant cette omission, Veronika Roos, secrétaire générale de Swiss Paralympic, déclare qu'elle ne s'en « était pas aperçue d'une façon aussi concrète. Je n'ai toutefois rien à objecter s'il est vrai que toutes les dispositions légales s'appliquent aussi aux porteurs de handicap et si l'on ne fait réellement pas de distinction. » Néanmoins, son expérience lui montre que les besoins des personnes handicapées sont souvent insuffisamment examinés et pris en compte dans la pratique. « Il s'agit rarement de malveillance, mais nous n'avons toujours pas suffisamment le bon réflexe en Suisse », déplore-t-elle. Helena Bigler, responsable Loisirs et sport chez Procap, abonde dans son sens : « J'estime qu'il est faux d'affirmer tout simplement que le sport handicap est automatiquement sous-entendu. Il aurait fallu le mentionner explicitement. » L'absence de mention dans la LHand ne gêne en revanche pas PLUSPORT, l'association faîtière du sport-handicap suisse. « Le sport-handicap est sous-entendu », déclare Johanna Kloimstein, responsable du marketing et de la communication chez PLUSPORT.

La Convention de l'ONU

Un article en faveur de l'égalité dans le sport



Plusport

En Suisse, la procédure de consultation portant sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée par les Nations Unies s'est terminée le 15 avril 2011. Ce traité international transpose ce qui constitue les droits de l'homme à la situation des personnes handicapées et lutte contre la discrimination dont celles-ci sont victimes dans tous les domaines de la vie. Le Conseil fédéral prône la ratification de la Convention, une décision déjà adoptée par près d'une centaine d'Etats, dont tous les membres de l'Union européenne.

Contrairement à la LHand ou à la nouvelle loi sur l'encouragement du sport, la Convention mentionne explicitement l'égalité dans le sport. A son article 30, les parties contractantes s'engagent en effet à «permettre aux personnes handicapées de participer, sur la base de l'égalité avec les autres, aux activités récréatives, de loisir et sportives» et à prendre toutes mesures appropriées. Iris Glockengiesser, d'Egalité Handicap, estime que la ratification s'impose: «La Convention renforcerait les dispositions en vigueur et sensibiliserait davantage la population. Toutefois, elle ne créerait pas de nouveaux droits subjectifs dans le domaine du sport.»

www.edi.admin.ch/ebgb → Egalité → Droit de l'égalité → International

Charte éthique du sport suisse

Distinguer, ce serait discriminer

Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport OFSPO ont formulé une charte éthique en sept principes pour garantir une pratique saine, respectueuse et correcte du sport. Le premier principe - «Traiter toutes les personnes de manière égale» - a la teneur suivante:

«La nationalité, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'origine sociale, les préférences religieuses et politiques ne sont les éléments d'aucun désavantage.»

La formulation de ce premier principe n'est pas sans rappeler le libellé de l'article 8, alinéa 2, de la Constitution fédérale (interdiction de la discrimination, voyez également le texte principal). Cet alinéa précise en effet que **«Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques...»**. Pourquoi cette dernière proposition fait-elle défaut dans la charte éthique du sport suisse? Responsable d'éthique et de formation à Swiss Olympic, Judith Conrad apporte la réponse suivante: «Le premier principe de la Charte ne distingue pas les facultés physiques et intellectuelles, car cette distinction équivaldrait, dans l'opinion du groupe qui a élaboré la charte, à une inégalité de traitement. Ce principe énumère explicitement les caractéristiques qui s'appliquent aussi bien aux personnes porteuses d'un handicap physique ou mental qu'aux personnes saines de corps et d'esprit, en sachant pertinemment que cette énumération ne peut pas être exhaustive.» Conrad donne deux exemples de ce point de vue: «Il peut y avoir des différences de croyance religieuse chez des personnes avec ou sans handicap. Il y a des personnes âgées handicapées ou non.»

Il n'en reste pas moins que l'omission des personnes handicapées dans la charte «est une lacune», juge Iris Glockengiesser d'Égalité Handicap, qui ajoute: «Si l'on estime qu'elles sont implicitement sous-entendues, on pourrait tout aussi bien les citer explicitement.» Veronika Roos, secrétaire générale de Swiss Paralympic, adopte en l'espèce la même position que pour la LHand et la loi sur l'encouragement du sport: si les personnes handicapées sont bel et bien sous-entendues, il n'est pas nécessaire de modifier le premier principe de la charte.

Jeux olympiques et jeux paralympiques - en même temps?

Le scepticisme de Swiss Paralympic

La réalisation simultanée, plutôt que consécutive, des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques serait-elle la consécration de l'égalité dans le sport? Nous avons posé la question à Thomas Hurni, chef Sport pour tous au Sport suisse en fauteuil roulant: «C'est mon grand rêve, à certaines conditions. Il n'y a plus de différences entre Jeux olympiques et paralympiques. Il y a tout simplement des catégories réservées aux porteurs de handicap.» Hurni ajoute avec conviction: «Si nous y parvenions, cela signifierait que le sport-handicap serait accepté et intégré à tous les échelons.» Du côté de Swiss Paralympic, on reste sceptique: «Actuellement, je ne souhaite pas à tout prix cette fusion», explique la secrétaire générale Veronika Roos. Les milieux paralympiques craignent en effet que l'unification ôte toute visibilité au sport-handicap: «Dans de nombreux pays - mais pas en Suisse, malheureusement -, les Jeux paralympiques sont retransmis en direct. S'ils avaient lieu en même temps que les Jeux olympiques, que retransmettrait la télévision?», se demande-t-elle.

Même si les Jeux olympiques ne sont pas célébrés en commun, Swiss Paralympic s'emploie à se rapprocher de Swiss Olympic. Depuis 2007, les deux organisations partagent d'ailleurs le même toit, la Maison du sport à Ittigen, ce qui constitue un progrès important. «Après trois ans de collaboration intense et de multiples entretiens, de nombreuses portes se sont déjà ouvertes. Ce qui est important, c'est que nous nous rappelions constamment au bon souvenir de l'autre organisation», se félicite Veronika Roos. Christof Kaufmann, responsable des médias et de l'information chez Swiss Olympic, constate lui aussi que la collaboration avec Swiss Paralympic s'est fortement améliorée depuis 2007.

www.swissolympic.ch et www.swissparalympic.ch

Entretien avec Christian Wenk

« Le verre est toujours presque plein »

Christian Wenk est un conférencier très recherché pour aborder le sujet de la force mentale. Rien d'étonnant à cela : cet homme de 37 ans est, malgré sa paraplégie, un médecin et un pianiste reconnu, amateur de parachutisme et de plongée. En tant que sportif pourtant, il se sent discriminé : « On ne peut parler d'intégration aussi longtemps que l'on éteindra la flamme olympique avant l'ouverture des Jeux paralympiques », affirme cet ancien champion suisse de duathlon.

Monsieur Wenk, vous êtes médecin-chef, pianiste, sportif, entrepreneur et conférencier - parvenez-vous à assumer cette impressionnante liste de fonctions malgré votre handicap ou à cause de lui ?

CHRISTIAN WENK : Avant mon accident déjà, j'étais très actif, et je le suis resté. Ma personnalité n'a pas changé. Mais les gens ne le voient pas sous cet angle. Ils s'étonnent de voir un paraplégique concilier autant d'activités. C'est vrai que tout demande un peu plus de volonté, de temps et d'énergie, à commencer par se lever le matin. Mais il est possible de mener une vie pratiquement normale si l'on est suffisamment ouvert d'esprit pour chercher les meilleures solutions. De ce point de vue là, j'étais - heureusement - un terrible patient : j'ai arrêté très tôt de prendre ma médication et aujourd'hui, je fais beaucoup de choses tout autrement que ce que l'on m'a enseigné lors des séances de réadaptation.



Est-ce vrai que, quelque temps après leur accident, les paraplégiques éprouvent plus de joie de vivre qu'avant ?

Cela dépend des personnes. Les unes maudissent leur sort et en souffrent, les autres parviennent à être beaucoup plus conscientes de leurs possibilités et à en éprouver de la reconnaissance. Car à qui viendrait-il l'idée de prétendre que le bonheur dépend du fait de pouvoir marcher ? Pour les êtres humains, il est bien plus important d'être intégrés et reconnus. Mais les gens voient d'abord notre fauteuil roulant ou notre handicap, et dans un second temps seulement nos aptitudes. Alors qu'un valide sera considéré comme compétent jusqu'à preuve du contraire, une personne visiblement handicapée doit toujours commencer par convaincre son entourage de ses qualités. Et cela demande une énergie infinie. C'est souvent un obstacle insurmontable.

Ressentez-vous vous aussi ces réticences ?

Aujourd'hui, ma notoriété m'en préserve. Mes patients savent souvent qui je suis avant notre premier contact. Mais j'ai aussi appris que les gens réagissent à notre manière d'être. Si je donne l'impression d'être compétent, ils me feront confiance. Cela n'a rien à voir avec le fauteuil roulant. Cette assurance, ce quelque chose que l'on dégage, ne vient cependant qu'avec l'expérience et une certaine maturité.

Comment avez-vous vécu vos premiers jours en fauteuil roulant ?

Avant mon accident, j'étais un athlète de 186 centimètres, qui aimait être au milieu des gens et cherchait le contact visuel... j'avais l'impression de flirter avec la foule. Du jour au lendemain en fauteuil roulant, je me suis senti handicapé, sans valeur. Je n'oublierai jamais mon premier entraînement en fauteuil en ville. Nous roulions dans la vieille ville de Zurich et je voyais les gens détourner les yeux, m'éviter. Lorsque nous nous sommes installés dans un café, la serveuse a demandé à mon accompagnant ce que j'allais consommer. La seule personne qui m'ait accordé un regard était une maman qui promenait son enfant handicapé en fauteuil. Ça a été un choc. J'ai eu très peur de rester en marge de la société.

Qu'est-ce qui a changé depuis ?

En devenant plus conscient de mes capacités, j'ai peu à peu retrouvé ma confiance en moi. Et j'ai appris que le fait de ne pas être accepté n'a souvent rien à voir avec moi, mais tient plutôt au manque d'assurance de mon interlocuteur. Cela m'a aidé à reprendre confiance.

Cela semble si simple : on prend conscience de ses compétences, et la confiance en soi renaît. Mais il faut aussi compter avec le sentiment de perte et de rage pour avoir dû abandonner autant de liberté de mouvement.

Comment parvient-on à se concentrer sur les aspects positifs de sa vie?

Je suis convaincu que nous avons une mission sur cette Terre. C'est notre histoire de vie, avec ses forces et ses faiblesses, qui fait de nous ce que nous sommes - quelqu'un d'unique. Cela aide beaucoup de le savoir, même dans les pires situations. On peut regretter ce qu'on a perdu, ou alors accepter avec gratitude les choses qu'on a pu avoir, qui ont fait partie de notre vie. Personnellement, je crois qu'il y a du bon dans la vie et que tout ce qui nous arrive a un sens profond. Cette confiance fondamentale, je l'avais déjà avant, elle n'a pas été ébranlée par mon accident, mais au contraire renforcée. La mort ne me fait pas vraiment peur. Mais je ne veux pas enjoliver les choses : bien-sûr qu'il y a aussi des moments où on recule et où on pleure.

Vous dites être resté le même malgré votre accident. Est-ce que quelque chose a tout de même changé ?

Oui, je suis plus conscient de mes ressources, plus reconnaissant de pouvoir en disposer. Bien que j'aie apprécié déjà avant la beauté de certains moments, ce n'est qu'en perdant quelque chose que j'ai appris que très peu de choses vont de soi. Après ce terrible accident, ayant survécu par miracle, je sais que la vie est un cadeau. En famille, nous sommes bien plus unis qu'avant. La paraplégie est une restriction de ma liberté, naturellement, mais elle est loin d'être ma plus grande faiblesse.

Qu'entendez-vous par là ?

Dans la vie, nous essayons avant tout d'être heureux. Or, nous sommes souvent nous-mêmes le principal obstacle à notre bonheur. Nous manquons de courage ou de sincérité, ne mobilisons pas assez d'énergie pour atteindre nos objectifs. Mon accident et ses conséquences m'ont rendu plus courageux, ce qui me permet aujourd'hui de faire davantage bouger les choses dans la société. D'autres ont à première vue une bonne place au soleil, mais se sentent fondamentalement handicapés. Je me rappelle d'une table ronde réunissant trois chefs d'entreprise de haut niveau et trois handicapés physiques qui avaient réussi dans leur domaine. Tous ont parlé de leurs principaux handicaps invisibles. A la fin de la soirée, chaque personne dans le public avait compris de manière extraordinairement claire que ne pas réaliser un rêve par manque de courage par exemple, ou ne pas se rendre compte de la nécessité de consacrer assez de temps à son partenaire ou à ses enfants à un moment crucial, sont des handicaps qui pèsent bien plus lourd que de ne pas pouvoir marcher.

Vous vous êtes marié récemment et vous ne semblez pas restreint dans vos activités. Votre biographie parle de saut en parachute, de plongée, de voyages aventureux...

Savez-vous quel est le plus grand obstacle que j'ai rencontré quand j'ai voulu sauter en parachute? J'ai dû me forcer à entrer dans un magasin pour expliquer que moi, un handicapé, je voulais faire un saut en parachute. Le reste s'est fait sans problème. En décembre, durant mon voyage de noce, j'ai grimpé à l'aide des mains sur une des pyramides mayas, non pas pour épater les autres, mais parce que je l'aurais fait de toute façon pour admirer la vue qu'on a du sommet. Dans la plupart des cas, c'est nous-mêmes qui nous mettons des handicaps.

Les obstacles architecturaux au quotidien ne sont pas des impressions, mais bien une réalité.

C'est vrai. On trouve encore, même dans des constructions récentes, des différences de niveau et des seuils inutiles. En ce qui me concerne, je me suis arrangé pour pouvoir bien fonctionner. Je ne me plains pas, je suis plutôt reconnaissant de tout ce qui va. Je me rends là où il n'y a pas de marches, et je m'achèterai à nouveau un abonnement général lorsqu'il ne sera plus nécessaire d'annoncer 24 heures à l'avance quel trajet on veut faire. Et s'il le faut, je m'assieds par terre et traîne mon fauteuil, même pour monter des escaliers. D'après mon expérience, le verre n'est jamais à moitié plein ou à moitié vide, il est toujours presque plein. Nous avons fait une expérience, un tétraplégique et moi. Sur une première feuille de papier, nous avons noté la liste des choses qui nous sont absolument impossibles et sur une deuxième feuille, la liste des choses qui sont encore possibles ou qui pourraient le devenir. Cette deuxième feuille était bien plus remplie que l'autre. Si une personne qui ne peut utiliser ni ses pieds ni ses mains a davantage de ressources que de restrictions, qui d'autre pourrait avoir une plus longue liste sur la page des pertes que sur celle des gains?

Sans votre accident, vous auriez pu devenir champion du monde de duathlon. Que représente le sport aujourd'hui pour vous ?

J'allais être sacré champion du monde, et tout s'est écroulé alors que j'y étais pratiquement parvenu et que j'avais tout planifié à la perfection. Cela aussi a un sens d'une certaine manière, car j'aurais certainement commencé à me répéter. Avec mon accident, de nouvelles portes se sont ouvertes. J'ai tant d'idées que j'aimerais réaliser. Quant au sport, il fait encore partie de mon quotidien. Je voulais continuer à faire partie de cette grande famille. On n'éprouve nulle part ailleurs des émotions si fortes.

Cela vous dérange-t-il que le sport handicap soit si nettement séparé du reste du sport d'élite ?

Oui, beaucoup. Tant que la flamme olympique sera éteinte avant le début des Jeux paralympiques, on ne pourra pas parler d'intégration. Presque toutes les compétitions mondiales sont organisées de manière séparée, tout se fait à part, que ce soient l'attribution de mérites sportifs ou les événements officiels tels que les réceptions, etc. L'intégration, c'est faire les choses avec les autres, pas seul dans son coin.

A votre avis, faut-il des institutions qui fassent avancer la cause des handicapés ?

Dans une première phase, c'était nécessaire. L'Association suisse des paraplégiques et PLUSPORT ont été les premiers à permettre aux sportifs d'agir et leur ont offert une plateforme sur laquelle ils ont pu se faire connaître. Grâce à ce travail de longue haleine, le sport est devenu le principal moyen pour les personnes handicapées de montrer de quoi elles sont capables. A l'inverse, on peut aussi affirmer que le prix à payer est la marginalisation des sportifs handicapés, qui évoluent dans un cadre protégé. Aujourd'hui, le temps est venu de passer à une seconde phase et de parvenir à une réelle intégration.

Aimeriez-vous vous aligner contre des triathloniens valides ?

Pas contre eux, avec eux. En 2004, je voulais participer à l'Ironman Zurich en handbike et en fauteuil roulant de compétition, ce que personne ne pouvait imaginer à l'époque. Le président du comité d'organisation de la manifestation, Martin Koller, me l'a permis. L'important est de participer avec les autres et de ne pas en être séparé. L'intégration ne deviendra réalité que lorsque les inscriptions seront ouvertes aux handicapés également, là où c'est possible. Dans le sport de pointe, l'intégration sera atteinte lorsqu'en tant que cycliste professionnel, avec mon handbike, je ferai partie des cadres de « Swiss Cycling », la Fédération Cycliste Suisse, au même titre qu'un Fabian Cancellara, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Actuellement, il y a bien trop peu d'initiatives qui vont dans ce sens.

Le sport est-il le principal instrument pour faire progresser l'égalité des handicapés ?

C'est le cas aujourd'hui, mais j'espère que cela changera bientôt. Des voix de plus en plus nombreuses se font entendre qui réclament que les porteurs de handicap soient intégrés socialement et professionnellement - notamment dans l'intérêt de l'économie. Nous ne pourrions pas nous permettre plus longtemps de marginaliser les personnes handicapées et de laisser l'Etat social fi-

nancer cette ségrégation. Mon nouveau projet, le « Christian Wenk Center for DisAbility and Society », à l'Université EBS de Wiesbaden, en Allemagne, se fonde sur cette idée. Je veux prouver de manière scientifique ce que l'on constate bien souvent : à leurs postes de travail, les handicapés sont tout aussi bons que les autres, et même souvent meilleurs.

www.christianwenk.ch (en allemand ou anglais)



Portrait:

Christian Wenk, 37 ans, est médecin-chef au sein de l'équipe interdisciplinaire des urgences de la Clinique St. Anna, à Lucerne. Il a étudié la médecine à l'Université de Zurich et a travaillé de 2009 à 2010 au Centre suisse des paraplégiques, à Nottwil (LU). Il faisait partie de l'élite internationale de biathlon lorsqu'il a fait une collision frontale avec une voiture mal parquée, lors d'un entraînement à vélo au Japon en septembre 2000. Depuis, il est paraplégique. En plus de son activité de médecin, Christian Wenk se produit sur scène comme pianiste et comme conférencier. De 2007 à 2010, il a été entraîneur de l'équipe nationale de handbike. Il construit actuellement à Wiesbaden, en Allemagne, le « Christian Wenk Center for DisAbility & Society » en faveur de l'intégration des porteurs de handicap sur le marché du travail. Christian Wenk est marié et vit à Dagmersellen (LU).

Ovationcy GmbH

L'égalité dans le sport - souhait ou réalité?

Beaucoup d'éloges, mais aussi quelques critiques

Depuis sa fondation il y a une bonne cinquantaine d'années, le sport handicap a énormément diversifié ses activités et s'est fait une place dans les mentalités en Suisse. Si personne ne conteste ces acquis, il reste à savoir jusqu'où va l'égalité dans le sport chez nous. PLUSPORT, Procap et l'Association suisse des paraplégiques, soit les trois principales fédérations de sport handicap, nous livrent leurs réponses, elles qui ne connaissent pas seulement la théorie en la matière, mais aussi - et surtout - la réalité sur le terrain.

Tout a commencé durant la Première Guerre mondiale. Dans les hôpitaux militaires, loin des champs de bataille, les blessés en convalescence avaient l'occasion de faire du sport afin d'améliorer leur « état physique et psychique ». Le sport handicap était né, il y a presque 100 ans maintenant. Dans notre pays, qui eut la chance de rester à l'écart du conflit, ses origines ne sont pas directement liées à la guerre, mais à l'initiative du Pasteur Grivel, atteint de poliomyélite, et du Général Guisan, à qui nous devons les premières démarches décisives. En 1955, le Général œuvrait à « créer des possibilités dans les grandes villes pour que les handicapés puissent eux aussi faire du sport d'une manière ou d'une autre ». En 1960, une fédération et une association voient le jour, qui jouent aujourd'hui encore un rôle de leader dans le sport handicap : PLUSPORT (l'ancienne Fédération Suisse des sports pour invalides) et Procap Sport (autrefois ASI Sport). Un troisième acteur d'importance est créé en 1980, avec l'Association suisse des paraplégiques (ASP), l'association faîtière des organisations de paralysés médullaires.

Eveil d'une confiance en soi

Phénomène d'abord marginal, le sport handicap a pris une ampleur impressionnante au fil des ans : PLUSPORT, l'organisation faîtière du sport handicap suisse, compte 12 000 membres ; 1200 personnes prennent part chaque année aux activités de Procap ; quant à l'ASP, elle soutient 26 clubs régionaux de fauteuil roulant répartis sur l'ensemble du territoire national. Cette forte présence a porté ses fruits. « En Suisse, plus personne ne s'étonne de voir les handicapés faire du sport, c'est une activité comme une autre » explique

Helena Bigler, responsable Loisirs et sport chez Procap. Et Johanna Kloimstein, responsable Marketing et communication chez PLUSPORT, d'ajouter : « Le sport handicap est bien accepté par la population, et les sportifs handicapés ont par conséquent beaucoup plus confiance en eux qu'avant. » Thomas Hurni a lui aussi pu constater cette évolution. Il est chef Sport pour tous auprès de Sport suisse en fauteuil roulant, une organisation membre de l'ASP. « La confiance en soi et le fait de se présenter sans problème en public s'expliquent par le haut niveau d'acceptation au sein de la population d'une part, mais aussi, pour nous particulièrement, par les progrès techniques qu'ont connus les fauteuils roulants. »



Plusport

L'effet intégrateur du sport

Lorsqu'on leur demande de faire l'état des lieux de l'intégration et de l'égalité des porteurs de handicap dans le domaine du sport, les trois associations répondent à l'unisson : la Suisse fait bonne figure, et la comparaison internationale est flatteuse. « Dans le cadre sportif, l'intégration se fait de manière naturelle », explique Johanna Kloimstein. « Les membres de nos clubs font du sport dans les mêmes lieux que les personnes sans handicap, sur les pistes de ski par exemple. Les gens s'y rencontrent donc automatiquement, et cela ouvre des portes et permet de surmonter des craintes. » Evelyn Schmid, cheffe Communication et marketing auprès de l'ASP, donne elle aussi un exemple tiré des sports de neige. « Une personne handicapée peut passer une journée en famille tout ce qu'il y a de plus normale sur les pistes. Ses proches ont des skis aux pieds, elle un monobob. »

Si les représentants des trois associations décernent des bons points à l'égalité et à l'intégration des sportifs handicapés en Suisse, ils ont aussi quelques blâmes à distribuer. Car même après l'introduction de la loi sur l'égalité pour les handicapés, en 2004, certaines histoires laissent songeur. Thomas Hurni, de l'ASP, en connaît une : il y a quelques années, un sportif en monobob a été exclu des pistes par un chef gardien des pistes. Motif : selon les directives de la Commission suisse pour la prévention des accidents sur les descentes pour sports de neige (SKUS), les pistes de ski ne peuvent être empruntées que debout ; de ce point de vue, un monobob représentait un danger excessif. Lorsqu'il eut vent de l'affaire, Thomas Hurni crut d'abord à un malentendu, mais il n'en était rien. L'ASP ne se le tint pas pour dit. Dans un dialogue avec les responsables, elle a fini par obtenir que les directives de la SKUS soient modifiées.

Problèmes d'accessibilité

En général, les trois associations estiment que le principal problème de l'égalité des personnes handicapées dans le sport reste l'accès aux infrastructures. « Or il faut absolument, pour que l'intégration et l'égalité soient totales, faire en sorte que les personnes handicapées ne trouvent pas d'obstacles sur leur route » explique Helena Bigler de Procap. Johanna Kloimstein, de PLUSPORT, regrette qu'il y ait encore des piscines publiques difficiles d'accès. Elle souligne également que les stades régionaux ne sont pas non plus parfaits en la matière. Procap s'investit beaucoup dans la problématique des piscines peu accessibles (voir à ce sujet l'article sur le projet « goswim » de Procap en page 57). Helena Bigler constate que lorsqu'elle contacte des responsables de piscine pour leur faire part des améliorations souhaitables, il y a encore et toujours deux types de réaction. Certains se montrent immédiatement prêts à coopérer et demandent ce qu'ils peuvent faire. D'autres font plus ou moins comprendre qu'ils ne veulent pas de clients handicapés : l'investissement leur semble trop important pour deux ou trois nageurs de plus. Evelyn Schmid, de l'ASP, est d'avis que les infrastructures publiques au moins ne devraient plus présenter de barrières architecturales. Elle fait en outre remarquer que même parmi les handicapés assis, de grandes différences subsistent en ce qui concerne l'accès à ces installations : « Selon les fonctions corporelles ou la largeur du corps, on a besoin d'un fauteuil roulant plus ou moins large, ce qui limite déjà l'accès. »

Les lois ne remplacent pas le dialogue

PLUSPORT, Procap et l'ASP sont unanimes: ce n'est pas en se limitant à légiférer que l'on parviendra à l'égalité. « Pour surmonter les obstacles et les préjugés, il faut parler aux gens. Les fournisseurs de services sportifs et les responsables d'installations sportives font très vite preuve de compréhension lorsqu'on leur explique concrètement ce qu'il s'agit de faire. Il est cependant dommage que nous devions toujours prendre nous-mêmes ce genre d'initiatives », affirme Thomas Hurni de l'ASP. Susanne Dedral, responsable du domaine Sport de masse et membre de la direction de PLUSPORT, voit un potentiel d'amélioration dans un autre aspect important: « Avant de s'atteler à une construction ou à une rénovation, il faudrait systématiquement prendre contact avec un service pour handicapés et se renseigner sur les aspects à prendre en compte. » Susanne Dedral reconnaît cependant qu'en Suisse on est plus sensible à ce sujet qu'auparavant. « Mais il arrive encore que l'on oublie tout simplement de prendre en compte les besoins des personnes handicapées ». Quant à la responsable Loisirs et sport chez Procap, elle souhaiterait un soutien quelque peu accru des autorités fédérales en la matière. « On ne peut pas se contenter de dire: des lois existent, alors tout va pour le mieux ». De son point de vue, l'idéal serait que l'Office fédéral du sport et l'Office fédéral des assurances sociales gèrent ensemble un service qui s'occuperait d'égalité pour les sportifs handicapés. Quant à Susanne Dedral et Johanna Kloimstein, elles pensent qu'une collaboration plus intense entre les associations faitières du secteur donnerait une assise encore plus solide à l'intégration et à l'égalité dans le sport en Suisse. « L'objectif doit être d'unir nos forces. Ensemble, nous sommes forts » affirme Johanna Kloimstein. Ce à quoi Susanne Dedral ajoute: « Le potentiel de synergies existe. Des réticences subsistent, mais nous sommes prêts à renforcer notre collaboration. »

A ce sujet, voir en page 32-37 le reportage et les informations sur l'accès aux infrastructures sportives.

www.plusport.ch , www.procap.ch → Prestations → Loisirs et Sport , www.spv.ch

Portrait de Jasmin Rechsteiner

« Il n'est souvent pas facile de trouver une salle pour nos compétitions »



photo par Fabienne Bühler

Pour Jasmin Rechsteiner, on peut parler d'égalité lorsque les personnes handicapées ont la même facilité d'accès aux activités sportives que les personnes valides. On en est encore loin dans la réalité, regrette la hockeuse qui porte en outre le titre de Miss Handicap cette année. Dès lors, elle entend consacrer son règne à la sensibilisation aux limitations et aux atouts des sportives et sportifs handicapés.

Jasmin Rechsteiner joue au poste d'attaquante. Depuis 2005, cette sportive défend les couleurs du Rolling Thunder, le club de hockey en fauteuil électrique de Berne, avec lequel elle s'est sacrée championne suisse pour la troisième fois consécutive. La Thurgovienne porte par ailleurs le titre de « Miss Handicap 2010 », qu'elle veut mettre à profit pour s'engager dans l'opinion publique en faveur de l'intégration systématique des personnes handicapées. Et pour informer.

Premier sujet d'information: elle-même. Jasmin Rechsteiner souffre depuis sa naissance d'une déformation multiple de la colonne vertébrale et est sourde d'une oreille. Si ces handicaps physiques ne l'empêchent certes pas de parcourir à pied de brefs trajets, monter des escaliers la met cependant hors d'haleine, de sorte qu'elle préfère d'habitude utiliser son fauteuil électrique. Jusqu'en 2010, elle employait ce même appareil pour les matches, mais la générosité de mécènes lui a permis de se procurer un modèle de compétition, qui la rend plus rapide et plus agile. Désormais, elle ne craint plus la concurrence internationale.

La gardienne pilote son fauteuil avec son menton

L'avantage du hockey électrique, un sport mixte, réside dans le fait que même des personnes souffrant d'un grave handicap physique peuvent le pratiquer, en s'aidant si nécessaire d'une crosse fixée au fauteuil. Par exemple, la gardienne du Rolling Thunder, qui ne peut bouger que sa tête, pilote sa chaise à l'aide du menton. L'accès aux infrastructures sportives s'avère en revanche moins facile, un domaine dans lequel Miss Handicap souhaite également s'investir durant son règne: « Il n'est pas toujours facile de trouver des salles pour nos compétitions, parce que les vestiaires sont aux sous-sols ou parce les toilettes ne sont pas accessibles. »

Il en allait déjà ainsi à l'école. Avant d'obtenir son certificat d'employée de commerce, Jasmin a accompli sa scolarité dans une école ordinaire qui ne remplissait pas les exigences d'accessibilité. Elle devait par exemple monter les escaliers au prix de mille efforts, alors qu'elle était sous oxygène en permanence. Jusqu'en 5e année primaire, elle a suivi les cours d'éducation physique avec ses camarades non handicapés et en garde de bons souvenirs: « Puisque j'allais avec les mêmes élèves depuis l'école enfantine, j'étais une élève parmi d'autres. Il n'y avait de problème que lorsque nous jouions à la balle à deux camps, car on ne pouvait me jeter la balle aussi fort qu'aux autres, qui trouvaient cela injuste. » C'est dire si Jasmin Rechsteiner était bien intégrée dans son école.

Pas de limitation sans faculté

Cette intégration naturelle lui tient très à cœur: familiariser les personnes sans handicap le plus tôt possible avec le sujet, pour leur montrer ce qui est du domaine du possible et quand leur aide est bienvenue. Et apprendre soi-même quand on peut faire jeu égal avec les autres et quand cela n'est pas possible. L'ambassadrice des personnes handicapées considère que cette dernière expérience s'avère essentielle pour se préparer à la vie adulte et à la vie professionnelle, y compris la vie comme sportive. Pour cette raison, le Rolling Thunder invite régulièrement des sportives et sportifs sans handicap à jouer avec lui, mais aussi à apprendre les uns des autres. « Quiconque a une limitation a aussi une faculté, qu'il faut développer par le sport », estime Jasmin Rechsteiner.

www.rollingthunder.ch (en allemand); www.misshandicap.ch





Le sport à l'école

Pas d'intégration sans participation pleine et entière de l'enfant

L'éducation physique sert non seulement à combler le besoin naturel d'exercice, mais aussi à promouvoir l'apprentissage de la vie en commun. Le respect mutuel, l'équité et la solidarité sont en effet les valeurs primordiales du sport. Ces mêmes valeurs sont également les pierres angulaires de l'école intégrative. L'éducation physique constitue-t-elle donc l'espace idéal pour dispenser un enseignement commun tant aux enfants handicapés qu'aux enfants valides? Un tour d'horizon.

Pendant longtemps, la pratique dominante consistait à scolariser les enfants handicapés dans des institutions spécialisées en fonction de leurs besoins. Toutefois, des voix toujours plus nombreuses se sont élevées ces dernières années pour demander de remplacer en grande partie les écoles et les classes spécialisées par un modèle scolaire intégrateur. Le principe de l'école intégrative consiste à dispenser un enseignement tant à des enfants handicapés qu'à des enfants valides dans les classes ordinaires du système d'instruction publique. Dans cette démarche, il faut s'assurer de disposer d'un encadrement pédagogique général et spécialisé sur place, afin de satisfaire les besoins concrets des élèves. En vivant le quotidien scolaire dans un système intégrateur, les enfants et jeunes handicapés se préparent à la vie après la scolarité. Quant aux enfants sans handicap, ils apprennent dès leur plus jeune âge à traiter de façon normale leurs camarades handicapés et à manifester de la compréhension pour leurs limitations.

L'éducation physique, un cas particulier ?

Lorsque la sonnerie de l'heure d'éducation physique retentit, les élèves frétilent d'impatience dans leurs souliers de sport et leur survêtement confortable: enfin une heure qui les changera du train-train cérébral quotidien! Ils peuvent s'agiter, bouger, se défouler, jouer. Ce constat ne vaut cependant pas pour tous les enfants, car les élèves handicapés physiques sont souvent exclus de l'éducation physique. La gymnastique est-elle donc un cas à part dans l'école intégrative? On ne peut apporter une réponse tranchante à cette question. Nous disposons de nos jours de très bonnes possibilités d'intégrer les enfants handicapés dans l'éducation physique. Professeure de psychomotricité et de graphomotricité à la Haute école pédagogique de Berne et

psychomotricienne de la ville fédérale, Judith Sägesser se plaît à évoquer à cet égard les matières proposées par Stefan Häusermann .¹ Le principal obstacle que les maîtres et maîtresses d'éducation physique doivent surmonter pour dispenser un enseignement commun ne réside pas tant dans le savoir-faire que dans l'absence de moyens. En effet, les écoles manquent non seulement d'infrastructures, mais aussi souvent des ressources financières nécessaires pour intégrer suffisamment de personnes dans les cours d'éducation physique. Afin d'organiser leurs classes de sorte que tous les enfants puissent en profiter, les maîtres et maîtresses d'éducation physique doivent collaborer davantage avec des psychomotriciens et psychomotriciennes. La plupart des écoles n'en sont pas encore là.

Tous les plans d'études des écoles primaires suisses prévoient que l'enseignement de la gymnastique et du sport a pour objectif primordial de combler le besoin d'exercice et de favoriser le plaisir de jouer. Dans cet esprit, la prise de conscience des possibilités du corps, la comparaison des forces et l'entraînement physique sont des axes essentiels de l'éducation physique. Il ne faut cependant pas oublier que l'apprentissage de la vie en commun, du respect mutuel, de l'équité et de l'acceptation d'autrui revêtent tout autant d'importance. Tous ces éléments sont aussi des pierres angulaires de l'enseignement intégrateur. Dès lors, l'éducation physique est un espace idéal - en théorie, du moins - pour ce genre d'enseignement.

De l'uniformité à l'hétérogénéité

Qu'en est-il dans la pratique? Nous constatons aujourd'hui dans le quotidien scolaire que les enfants présentant des difficultés d'apprentissage (y compris des troubles sensoriels et des particularités motrices) et les autistes sont en général intégrés, contrairement aux enfants handicapés physiques. Ajoutons que l'éducation physique à l'école maternelle et jusqu'en 3e année de l'école primaire, où le caractère ludique est encore plus présent dans cette matière, est nettement plus hétérogène qu'aux degrés supérieurs. Cette différence n'a aucune raison d'être. Si l'on veut réellement tirer tout le parti possible de l'éducation physique intégrée, il faut donc changer de paradigme et passer, selon Judith Sägesser, « de l'uniformité à l'hétérogénéité. Nous pouvons alors proposer un très grand nombre d'exercices et de jeux différents. » Cette opinion est partagée par Nicolas Hausammann, responsable de projet Marketing et communication chez PLUSPORT, l'organisation faîtière du sport handicap suisse : « L'intégration des enfants et jeunes handicapés dans le sport scolaire est toujours une bonne solution. Bien sûr, les enseignants doivent faire preuve d'une certaine ouverture et d'une certaine créativité, notamment pour créer ou modifier des règles, afin de pouvoir institutionnaliser la pratique du sport en commun. »

¹ Häusermann S., *Mit Unterschieden spielen - « Jouer avec les différences - fiches thématiques »*, Herzogenbuchsee 2010.

Hausammann, qui se déplace en fauteuil roulant, prenait régulièrement part aux cours d'éducation physique lorsqu'il fréquentait le collège, et a beaucoup apprécié de pouvoir le faire. Il sait d'expérience que les enfants et les jeunes sont particulièrement adaptables, de sorte que le transfert de connaissances est d'habitude particulièrement réussi.

Il va de soi que l'on ne peut ni ne doit imposer l'intégration. De nombreux enfants souffrant de graves problèmes physiques suivent, pendant les heures de gymnastique, des séances de physiothérapie individuelles qui leur permettent de mieux gérer leurs limites et qui peuvent leur être plus profitables qu'une heure d'éducation physique partagée avec leurs camarades d'école. L'intégration atteint aussi ses limites lorsqu'un enfant est absolument incapable de gérer la grande quantité de stimuli qu'il reçoit pendant un cours d'éducation physique.

L'intégration passe par une participation pleine et entière

René Stalder, de la fondation Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS), va dans le même sens : « Un enfant handicapé mental peut tirer un grand profit d'une heure d'éducation physique. Toutefois, celle-ci peut aussi constituer une rude épreuve pour un enfant aveugle ou un enfant handicapé physique grave et, dans le pire des cas, lui provoquer de la frustration. En raison de leur handicap, ces enfants ne peuvent en effet guère participer au cours d'éducation physique. » Dès qu'un enfant est réduit au rôle de figurant faute de possibilité de prendre part aux exercices, il faut chercher une autre solution lui permettant de faire du sport, car « l'intégration passe obligatoirement par une participation pleine et entière », conclut Stalder.

Tous les expert-e-s s'accordent cependant à penser que l'ensemble de la classe en sort gagnante lorsque l'enseignant-e reçoit un soutien approprié afin que tous les enfants s'épanouissent durant l'éducation physique.

Situation de l'école intégrative en Suisse

Tant les Nations Unies que la Confédération, dans la **loi sur l'égalité des handicapés**, expriment une préférence pour l'école intégrative face à l'école ségrégative. En ratifiant la **Déclaration de Salamanque** adoptée en 1994, la Suisse s'est engagée à orienter sa politique éducative vers l'intégration des enfants présentant des besoins spéciaux.

Notre pays a accompli un nouveau pas vers l'application du principe d'intégration dans la pratique scolaire en mettant en vigueur en 2011 **l'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée**.

Ce concordat signé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) formule les exigences auxquelles tous les cantons doivent satisfaire en vue de promouvoir un paysage scolaire placé sous le signe de l'intégration. En raison du caractère fédéraliste marqué de notre système scolaire, les cantons modulent toutefois ces principes chacun à leur façon, de sorte que divers modèles d'intégration sont possibles.

www.cdip.ch → Domaines d'activités → Autres thèmes et projets → Pédagogie spécialisée



Pour moi, il n'y a aucune différence entre sportifs handicapés et non handicapés. Mes joueurs de basket en fauteuil roulant sont comme tous les autres sportifs: pleins de volonté et de détermination. J'exige beaucoup d'eux, tout en les respectant toujours, et ils font de même avec moi. Les compétences que l'on acquiert à travers le sport aident à mieux se débrouiller dans la vie

Nicole Petignat

Ancienne arbitre de football de haut niveau, entraîneuse de basket bénévole du Club fauteuil roulant Jura



Les sportifs handicapés sont des sportifs! Et en tant que sportif handicapé, je veux que l'on s'intéresse à mes performances sportives, pas à mon handicap!

Christoph Kunz

Elu sportif handicapé de l'année en 2010, membre du Swiss Monoski Team, médaille d'or aux Jeux paralympiques 2010 de Vancouver



Il faut promouvoir la pratique sportive des personnes handicapées autant que celle des personnes valides et veiller à l'accessibilité des activités. Ce principe vaut également pour tous les types d'installations sportives. Les infrastructures adaptées aux personnes handicapées - tant pour l'accès que pour leur utilisation - devraient être la norme.

Martin Plüss

Joueur professionnel de hockey sur glace, capitaine du SC Berne, trois fois champion suisse, a disputé plus d'une centaine de matches avec l'équipe suisse



Le sport, c'est la santé, l'aventure, le défoulement et l'épanouissement. Personne ne doit en être exclu.

Ueli Schwarz

Directeur de la Fondation Pat Schafhauser, joueur, entraîneur et expert de hockey sur glace



Les personnes qui ont un handicap physique font du sport comme les autres. Nous ne pensons pas constamment à notre handicap, et nous aimerions donc que l'on nous reconnaisse pour nos performances sportives, pas que l'on débâte de notre handicap. Nous ne voulons pas simplement participer: nous voulons aussi gagner!

Regula Unteregger

Cheffe de l'Office des affaires sociales du canton de Berne, membre du club pour handicapés de balle assise BSC Bern81, membre fondatrice d'Avanti donne (service de consultation pour femmes handicapées)



Le sport est un élément important de la vie. C'est important de sentir son corps, de tester ses limites. Vivre, c'est prendre conscience du moment présent et l'accueillir.

Ueli Steck

Alpiniste de l'extrême, un des meilleurs grimpeurs en solo du monde



Le sport est important pour le corps et l'esprit. Il faut par conséquent tout faire pour éliminer les obstacles et le rendre accessible à tous.

Edith Hunkeler

Athlète en fauteuil roulant, nommée six fois sportive handicapée de l'année, médaille d'or aux Jeux paralympiques 2008 de Pékin



En tant qu'ancienne sportive de haut niveau, j'ai pu me rendre compte de tout ce que le sport apporte. Je suis donc convaincue que nous devrions tous - que nous soyons handicapés ou non - pouvoir accéder aux installations sportives.

Maria Walliser

Présidente de la Fondation Offensive acide folique Suisse, ancienne skieuse, 25 victoires en Coupe du Monde et 3 fois championne du monde



Accès aux stades

La place est bonne, la vue aussi en général

Les personnes handicapées doivent pouvoir se rendre dans les stades pour y suivre les matches de leurs équipes favorites, exactement comme le font les personnes sans handicap : c'est aussi cela, l'égalité dans le sport. Mais est-il facile pour un spectateur en fauteuil roulant d'entrer dans un stade ? Quels obstacles rencontre-t-il ? Visite guidée du Stade de Suisse avec Michel Steiner, qui aime autant pratiquer le sport qu'y assister, fan des Young Boys et du club de hockey SC Berne depuis les années 80, et par conséquent très bon connaisseur des stades.

Berne, Stade de Suisse, secteur C. Michel Steiner est installé dans son fauteuil tout en haut des tribunes, dans lesquels les spectateurs papotent et grignotent quelque chose. Son pronostic pour le match Young Boys - FC Zurich ? Le visage illuminé par le soleil de ce printanier après-midi de février, il sourit et se contente de déclarer : « Le meilleur gagnera ». Détenteur d'un abonnement annuel pour les matches des Young Boys, Michel a sa place fixe réservée. Il indique le marquage au sol : le symbole international du fauteuil roulant y est peint en jaune. Juste devant lui, légèrement décalée vers le bas, s'ouvre une mer de strapontins en plastique.

Pour parvenir à sa place, Michel a parcouru un chemin que les autres spectateurs ont peu de chances de découvrir un jour. Il a commencé par prendre un ascenseur adapté aux fauteuils roulants, situé du côté sud-est du stade, à droite de la boutique des Young-Boys, pour se retrouver quelques secondes à peine plus tard sur les hauts du stade. Partout, des employés serviables lui ouvrent le chemin, notamment pour passer les grillages de sécurité qui séparent les secteurs D et C. Aux commandes de son fauteuil électrique, il se fraye sans problème un chemin à travers la foule. Il avance si rapidement qu'on peine à rester à sa hauteur.

Encore un quart d'heure avant le début du match. Michel raconte. Il a toujours été en fauteuil roulant, depuis sa naissance il y a 40 ans. Il travaille depuis 20 ans à la Fondation Rossfeld, à Berne, un centre de compétences pour porteurs de handicaps physiques. Et il suit les matches des Young Boys et du SC Berne

depuis les années 80 déjà. Il a très souvent accompagné « son » SC Berne dans ses matches à l'extérieur. Lorsqu'on lui demande son avis sur l'accessibilité du Stade de Suisse pour les personnes handicapées, il distribue les bons points : l'espace suffisamment large, la bonne place qui lui est attribuée, l'amabilité du personnel. Et les points négatifs ? « Je trouve pénible que les gens devant moi se lèvent et se mettent à sauter », explique-t-il. Un phénomène que l'on observera souvent durant le match : dès que l'action devient palpitante - une attaque particulièrement prometteuse, une grosse faute, une décision critiquable de la part de l'arbitre, un but -, les spectateurs se lèvent, et Michel ne voit plus rien. De temps en temps, il les hèle et leur demande de rester assis, ce qu'ils sont tout disposés à faire. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils y penseront tous à la prochaine montée d'adrénaline.

Et que pense-t-il du Postfinance Arena, la patinoire du SC Berne, de l'autre côté de la rue ? « C'est peut-être la meilleure enceinte de Suisse du point de vue de l'accès des personnes handicapées », affirme Michel. Comme la surface de glace est semi-enterrée, il accède au stade de plain-pied et se retrouve même tout de suite au milieu de la tribune. Autrefois, l'entrée aux stades était gratuite pour les personnes handicapées. Michel paie maintenant comme tout le monde : « C'est bien comme ça, j'avais toujours trouvé cette pratique injustifiée ». C'est aussi cela, l'égalité.

La première mi-temps se termine déjà. Young Boys mène 2 à 1. Pendant la pause, Michel reçoit une saucisse Young Boys, mais trouve le temps de continuer à raconter. Il a fait de bonnes expériences dans la plupart des stades. « Il y a aussi des infrastructures dont on sait qu'on n'y circulera qu'avec peine en fauteuil roulant. On évite tout simplement de s'y rendre. » Lorsque Berne avait encore ses anciens stades, les entrées et les couloirs étaient plus étroits, il était plus difficile de s'y mouvoir. Aujourd'hui, Michel pourrait - théoriquement - aller seul voir les matches des Young Boys et du SC Berne.

Michel est fou de sport : il s'offre l'abonnement du SC Berne et celui des Young Boys, suit d'autres matches de hockey sur glace et de football chez lui sur le petit écran. Mais il ne fait pas que regarder les autres jouer. C'est aussi un vrai sportif, puisqu'il est capitaine d'une équipe de e-hockey (hockey en fauteuil roulant électrique), les Rolling Thunder Bern, plusieurs fois champions suisses et actuels détenteurs du titre. Quelles sont ses expériences dans le domaine de l'égalité des sportifs handicapés ? « Le public nous ignore presque totalement. Les médias ont parlé une seule fois de nous, à l'occasion d'un match amical que quelques joueurs du SC Berne ont disputé contre nous en septembre 2009. » En ce qui concerne les infrastructures, Michel, qui pratique

plusieurs sports, rencontre des problèmes surtout dans les piscines: les accès aux bassins sont parfois difficiles à maîtriser, et les installations sanitaires et les vestiaires peu adaptés.

Trois autres buts viennent pimenter la seconde mi-temps, et Young Boys gagne 4 à 2. Retour à l'ascenseur, direction sortie. Avant que Michel ne se dirige seul vers la gare pour rentrer chez lui, à Worb, on lui demande encore de s'exprimer sur le match à peine terminé. Il sourit. « Je l'ai dit: le meilleur a gagné. »



Thomas Wüthrich

L'Association suisse des services des sports (ASSS) et l'accessibilité des infrastructures sportives

Des progrès considérables

« L'accessibilité des stades et des infrastructures sportives s'est nettement améliorée ces dernières décennies », se félicite Ernst Hänni, secrétaire général de l'Association suisse des services des sports (ASSS). L'ASSS apporte son soutien aux communes dans leurs activités visant à garantir l'encouragement de la pratique du sport et collabore avec toutes les institutions sportives, les constructeurs et propriétaires d'installations sportives ainsi que les instances politiques concernées. Hänni explique que les dispositions légales ont contribué à améliorer la situation. Il mentionne ainsi l'article 3 de la loi sur l'égalité des handicapés (LHand, entrée en vigueur le 1er janvier 2004) et la norme SIA 500 « Constructions sans obstacles » (1er janvier 2009), qui obligent les maîtres d'œuvre à respecter les normes d'accessibilité pour les nouvelles constructions ou les rénovations soumises à autorisation. Directeur pendant 27 ans du Service des sports de la ville de Zurich, Ernst Hänni explique que l'on tient maintenant toujours compte des besoins des personnes handicapées lors de la construction ou de la rénovation des stades. Il considère cependant que l'amélioration de l'accessibilité des stades et des autres infrastructures sportives ne tient pas qu'à la législation, mais aussi à un autre motif : « On perçoit aujourd'hui beaucoup de bonne volonté. » Parfois, les exploitants modifient même leurs installations sans y être contraints par la loi.

Tout n'est pas pour autant parfait et les difficultés subsistent. Ernst Hänni indique ainsi qu'il n'est pas toujours facile de parvenir à un accord avec les services de la protection du patrimoine lors des rénovations et des transformations. « La protection du patrimoine agit parfois sans se soucier des autres besoins », estime-t-il. Il faut alors trouver un compromis acceptable pour les deux parties. Hänni mentionne l'exemple du Hallenstadion de Zurich. Lors de la dernière grande rénovation, il fallait améliorer et élargir les voies d'évacuation, trop étroites. Toutefois, étant donné qu'il s'agissait d'un monument protégé, les éléments architecturaux existants devaient être préservés. Finalement, le compromis a débouché sur l'ajout d'une structure visible de l'extérieur, qui jure avec l'ensemble.

Ernst Hänni ajoute que les piscines constituent un autre problème. Il existe encore un grand nombre d'installations dont les vestiaires et l'accès aux

bassins sont insatisfaisants. Cependant, même s'il y a toujours des infrastructures sportives pas ou peu accessibles aux personnes handicapées, le secrétaire général de l'ASSS se déclare optimiste: « Le temps joue en faveur des personnes handicapées. » Ces prochaines années, de nombreux stades et installations sportives obsolètes devront être rénovés et « le problème se résoudra de lui-même. » Aussi invite-t-il les personnes handicapées à signaler les obstacles. « Parfois, nous ne sommes pas conscients d'un problème concret », explique-t-il.

www.assa-asss.ch



Thomas Wüthrich





Entretien avec Heinz Frei

« Nous anticipons davantage les situations »



On ne va pas loin sans un bon mental : cette vérité s'applique également au sport, car la force physique, aussi conquérante soit-elle, est vaine lorsque la tête ne suit pas. Les sportives et sportifs handicapés développent-ils une force psychique plus grande que les personnes valides en raison de leurs limitations ? Un entretien avec Heinz Frei, conférencier de l'Association suisse des paraplégiques, multiple champion olympique et sportif d'élite, nous apporte des éléments de réponse.

M. Frei, les personnes handicapées sont-elles amenées par d'autres voies à pratiquer un sport que les personnes valides ?

Il faut opérer ici une distinction entre les enfants porteurs d'un handicap et les adultes qui deviennent handicapés à la suite d'un accident ou d'une maladie. Le premier contact des enfants avec le sport s'avère plutôt difficile, parce que leurs possibilités de participer aux activités sportives à l'école sont limitées. Les parents et les enseignants peuvent même agir comme un frein, car ils accordent beaucoup (trop) d'importance aux dangers. Les fédérations et clubs de sport handicap représentent en l'occurrence un mécanisme d'initiation intéressant.

Les adultes puisent en revanche de la motivation dans leur vécu sportif d'avant leur accident ou leur maladie. Par ailleurs, leur pratique est facilitée par des instruments adaptés et par l'appui de leurs camarades. Lorsqu'on nous dit : « Regarde, c'est encore possible ! », nous nous sentons piqués d'une saine émulation.

Les sportives et sportifs handicapés compensent-ils leurs limitations physiques par leur force mentale ?

Les sportifs handicapés mettent leur corps à contribution en se fondant sur ses fonctions valides. Lorsque le psychisme est au diapason des potentialités physiques, le rendement s'en trouve assurément augmenté. Il est par ailleurs possible que l'accident et la persévérance que requiert la réadaptation permettent à la personne handicapée d'accroître sa capacité de résistance.

Les personnes handicapées suivent-elles une préparation mentale particulière avant de s'adonner à une activité sportive ?

Dans le sport d'élite, la préparation mentale est sans doute identique à celle des personnes valides. S'agissant du sport de masse, on ne peut répondre de façon catégorique, car la préparation mentale ne joue qu'un rôle mineur dans les loisirs. J'estime cependant que nous anticipons davantage les situations, afin de mieux maîtriser les risques qui nous sont propres.



Voyez-vous d'autres atouts propres aux personnes handicapées dont les personnes valides peuvent s'inspirer ?

Grâce à leur vécu quotidien, les personnes handicapées font d'habitude preuve de davantage de créativité pour vaincre les résistances, comme les obstacles posés sur le chemin de sportifs en fauteuil roulant. Les sportifs handicapés doivent en effet déployer des trésors de souplesse et savoir s'adapter. La personne qui devient handicapée à la suite d'un événement tragique change de perspective et trouve des solutions

aux problèmes. De plus, les sportifs handicapés préparent les grands rendez-vous avec une bonne dose de patience. Ils savent qu'il faut garder la tête froide en cas de succès et qu'un échec n'est pas la fin du monde, car il y a d'autres choses plus importantes dans la vie.

Quelles conditions faut-il réunir pour que personnes valides et personnes handicapées pratiquent ensemble un sport ?

Dans le sport de masse, la pratique commune s'impose lorsque les personnes participent à l'activité sportive, au jeu ou à la compétition dans un esprit de partenariat et lorsque des appareils ou la modification des règles compensent les différences. En revanche, dans le sport d'élite, il faut que les performances soient comparables d'une façon ou d'une autre. En outre, les sportifs handicapés ressentent souvent la nécessité de se mesurer à leurs semblables.

La pratique commune d'un sport constitue toujours une bonne solution lorsque la discipline et le plaisir d'être ensemble concordent parfaitement.

Ensemble vers le succès

Apprendre avec une nageuse aveugle



Chantal Cavin joue un rôle important dans l'équipe d'entraînement de Martin Salmingkeit. Des athlètes tels que Patrizia Humplik ou Stefan Riesen tirent en effet profit de sa présence.

Lorsque l'on demande à Martin Salmingkeit, l'entraîneur d'une équipe mixte de haut niveau, ce qu'il y a de particulier à collaborer avec la nageuse aveugle Chantal Cavin, la première réponse qui lui vient à l'esprit est: «Elle encaisse extrêmement bien les coups. Elle a une telle volonté que l'on peut presque parler d'entêtement.» Et si l'on interroge Chantal Cavin sur les difficultés à s'intégrer dans une équipe d'entraînement mixte, elle rit malicieusement: «Pour Stefan Riesen, qui est triathlonien, il n'est certainement pas facile de s'entraîner avec nous les nageurs, mais nous faisons tout notre possible pour l'intégrer.»

Martin Salmingkeit et Chantal Cavin ont l'habitude de faire équipe. Ils forment le noyau dur d'un groupe d'entraînement dont chacun des sept membres poursuit des objectifs très ambitieux. Pour Martin Salmingkeit, que Chantal Cavin s'entraîne avec des athlètes non handicapés est depuis longtemps une évidence. «Cela fonctionnait déjà bien au sein de la première équipe du club de natation de Berne. Depuis deux ans, l'équipe s'est réduite, et ses membres ont pu encore mieux se concentrer sur leurs objectifs. Grâce au suivi personnalisé dans un petit groupe, Patrizia Humplik a gagné une médaille aux Championnats d'Europe et Chantal Cavin a remporté trois fois l'or aux

Championnats du monde au Brésil. « Pour moi, en tant qu'entraîneur, cela ne joue aucun rôle qu'une personne ait un bras en moins ou soit aveugle. A ce niveau, chaque athlète a de toute façon un plan d'entraînement individuel. » Le groupe profite des expériences des autres: puisqu'il est impossible d'analyser des vidéos avec une nageuse aveugle, Martin Salmingkeit mise sur des mouvements guidés pour corriger les erreurs. « Cette manière de procéder raccourcit souvent l'apprentissage chez les sportifs dont la vue est normale également, parce que la leçon passe directement dans le corps », explique l'entraîneur.

Chantal Cavin travaille à mi-temps dans une banque. Elle fait jusqu'à 18 entraînements par semaine, dont la moitié en piscine. « J'aime pratiquer mon sport et m'améliorer - je ne m'entraîne pas seulement pour les compétitions », souligne-t-elle. Aux Jeux paralympiques de Londres, la nageuse de 33 ans souhaite toutefois monter sur le podium, si possible sur la plus haute marche.

Au sein de ce petit groupe, Chantal Cavin se sent reconnue pour ses performances et cela lui suffit: « Je ne suis pas à l'aise lorsque je suis au centre de l'attention ». Justement parce qu'elle n'est pas du genre extraverti, elle a tout d'abord eu de la peine, lorsqu'elle s'est retrouvée aveugle à la suite d'un accident de sport, à recommencer à en faire. « Handicapés et non handicapés sont deux mondes qui ont encore beaucoup de peine à entrer en contact l'un avec l'autre », constate Martin Salmingkeit. Chantal Cavin, qui a perdu la vue en 1994, a commencé à nager avec un groupe de malvoyants et d'aveugles, avant de venir s'entraîner au SK Berne. « Il m'a fallu du courage pour rester là bras ballants à attendre que d'autres viennent m'aider » se souvient-elle. Mais il s'avère vite que les nageurs valides peuvent apprendre des aveugles dans certains domaines. Patrizia Humplik par exemple affirme qu'en s'entraînant avec Chantal Cavin, elle est devenue plus ouverte à l'expérimentation.

Chantal Cavin trouve normal que même en étant si assidue aux entraînements, elle sera toujours plus lente que les meilleures nageuses: « Quand le canal d'information le plus important fait défaut, on a besoin tout au long de la journée d'énergie supplémentaire pour s'orienter », explique-t-elle. Au début, il lui arrivait de buter contre les lignes d'eau en nageant, mais plus maintenant. Ce qui reste difficile, c'est de continuer à nager à pleine vitesse et de n'amorcer le retour que lorsque son accompagnant, au bord du bassin, l'avertit en lui touchant la tête à l'aide d'une perche.

chantal.cavin@gmx.ch



Portrait Daniel Bögli

« Le respect mutuel est plus important qu'une loi »

Daniel Bögli est en fauteuil roulant depuis l'âge de 17 ans. Ce Bernois de 39 ans a relevé le défi que le destin a mis sur sa route : il est devenu un sportif de pointe et nourrit encore aujourd'hui des ambitions dans le domaine du sport de loisirs. A propos d'égalité, il a ces mots : « Les personnes handicapées ne doivent pas seulement exiger. En matière d'intégration et d'égalité, il faut donner pour recevoir. » Et d'ajouter que le plus important est de dialoguer.

Il avait 17 ans, voulait récupérer son avion modèle réduit qui s'était pris dans les plus hautes branches d'un arbre. Daniel grimpa et tomba d'une hauteur de cinq mètres. Le choc fut rude au propre comme au figuré. Il dut abandonner du jour au lendemain sa passion, la gymnastique artistique. « Ma physiothérapeute m'a tout de suite fait prendre conscience que je pouvais encore faire beaucoup de choses », raconte-t-il. Ayant repris courage, il fait ses premières armes au club de fauteuil roulant de Berne et la fièvre de la compétition ne tarde pas à le gagner. « On voit que quelque chose fonctionne encore. On veut alors devenir plus rapide que tel ou tel autre - on se laisse très vite prendre au jeu. » Quatre ans seulement après son accident, il participe pour la première fois aux Jeux paralympiques. En 1992, à Barcelone, il gagne une médaille de bronze en relais, puis une d'argent aux Jeux d'Atlanta quatre ans plus tard. Un coup dur l'attend après les Paralympiques de Sydney : il souffre d'asthme et ne parvient pas à s'en défaire totalement. Il met alors fin à sa carrière de sportif de haut niveau en 2005 et se tourne vers le handbike. Pédales en mains cette fois, il devient là aussi très rapide. Et même une attaque cérébrale, en 2007, ne lui fait pas abandonner le sport. Les médecins détectent un trou dans son cœur et l'opèrent avec succès. Depuis, Daniel se sent plus en forme que jamais.

En tant que sportif en fauteuil roulant, Daniel Bögli ne s'est presque jamais senti discriminé : « Lorsque je m'entraînais au stade d'athlétisme de Thoune, j'étais tout à fait accepté et intégré. » Il en va de même dans ses activités sportives actuelles. L'an passé, il a couru le Gigathlon avec une équipe composée de sportifs non handicapés. « Une expérience fantastique. Durant tout le Gigathlon,

on ne m'a jamais fait sentir que j'avais un handicap.» On ne s'étonnera pas qu'il ait déjà surligné avec force trait la date du gigathlon 2011 dans son agenda.

Daniel fait partie de ces gens qui, lorsqu'il s'agit d'égalité et d'intégration, responsabilisent non seulement les personnes valides, mais aussi les porteurs de handicap. « Nous ne sommes ni meilleurs ni moins bons. Cela signifie que nous ne pouvons pas nous limiter à exiger, mais devons y mettre du nôtre et faire des compromis. L'intégration n'est pas une voie à sens unique, c'est donnant-donnant. » Face au tourniquet qui vous empêche d'entrer dans un stade, il ne faut pas commencer à crier au scandale. Mieux vaut rechercher le dialogue : « Lorsque l'on signale le fait aux responsables, ils font la plupart du temps preuve de compréhension et se montrent serviables. » De la part des personnes qui n'ont pas de handicap, Daniel s'attend à du respect et à un comportement le plus normal possible. « Lorsque je suis dans une file d'attente, je ne souhaite pas à tout prix que l'on me fasse passer devant les autres, cela me gêne presque. Quand je vais à un concert, je ne veux pas non plus qu'un escadron de bonnes âmes se lance sur moi et cherche à me frayer un chemin parmi les spectateurs. De tels comportements ne font rien d'autre que me rappeler mon handicap. » Pour lui, les lois ne sont pas tout. « Le respect mutuel est bien plus important. » En outre, la législation est une affaire de raison et de proportionnalité. Et de donner un exemple : « Il n'est pas raisonnable qu'une loi oblige le restaurateur qui tient un petit bistrot à faire installer à grands frais une rampe sur les trois marches de son escalier. Je peux très bien discuter avec le patron du lieu pour qu'il me mette une rampe amovible à disposition, ce qui me permet d'entrer sans problème dans son local. »

Formation et égalité

Une formation rigoureuse

L'intégration des personnes handicapées dans le sport est impensable sans des moniteurs bien formés et sans programmes de formation appropriés. Dans ce domaine, les fédérations de sport handicap appliquent des directives claires.

Pour de nombreuses personnes handicapées, le sport est un élément important de l'existence. Toutefois, le sport-handicap ne peut fonctionner que s'il dispose de moniteurs, d'assistants, d'accompagnants et de bénévoles bien formés. Dans les programmes de formation, les participants apprennent notamment de quoi il faut particulièrement tenir compte pour entraîner des personnes handicapées et comment adapter les activités sportives pour les mettre à contribution sans les surmener. L'organisation PLUSPORT organise des programmes de formation initiale et continue qu'elle coordonne avec ses clubs régionaux et ses partenaires. Elle met sur pied et soutient des cours en collaboration avec d'autres organisations et institutions intéressées par l'intégration des personnes handicapées dans le sport.

PLUSPORT collabore avec Procap en matière de formation, Procap siégeant dans le groupe ad hoc. Le règlement de formation, revu en 2010, lie les deux fédérations.

ASP: une révision qui convainc

L'Association suisse des paraplégiques (ASP) a son propre programme de formation, qu'elle vient de revoir (au 1er janvier 2009) et qui se fonde désormais sur le principe de modularité. Le manque d'inscriptions aux cours de formation initiale et continue avait rendu cette révision indispensable. La structure de formation de l'ASP compte ainsi quatre échelons (« Entraîneur SSFR [sport suisse en fauteuil roulant] 1 à 4») et son programme s'adresse aux entraîneurs d'activités en fauteuil roulant déjà en fonction aussi bien qu'à ceux qui souhaitent le devenir. Les personnes qui réussissent particulièrement bien le niveau 4 peuvent s'inscrire au cours de base d'entraîneurs de Swiss Olympic. L'ASP est partenaire de l'Office fédéral du sport (OFSP) depuis le début 2011. Le module clé et le module spécialisé de formation de moniteur de sport pour adultes (esa), proposés par l'ASP, remplacent les modules obligatoires de l'échelon 2 d'entraîneur SSFR. Ce niveau donne droit au diplôme de moniteur esa.

Témoignage

Un cours enrichissant

Certains cours posent des bases pour que les personnes handicapées puissent partager les activités sportives auxquelles s'adonnent leurs familles. Exemple dans l'Oberland bernois avec une monitrice Sports de neige.

A la fin janvier 2011, Susanne Lüthi-Hossmann, professeure à l'Ecole suisse de ski et de snowboard de Wengen, a vécu une expérience très enrichissante. Du 21 au 24 janvier, elle a fréquenté le cours de ski-bob à deux de PLUSPORT à Saanen (BE), un module de moniteur Sports de neige. « J'ai suivi le cours en premier lieu par intérêt personnel, mais il va de soi que j'aimerais appliquer ce que j'ai appris et informerai l'Ecole de ski de Wengen qu'elle peut compter sur moi pour encadrer des vacanciers handicapés », explique Susanne Lüthi-Hossmann. Pour s'initier aux arcanes du ski-bob à deux, les élèves ont assemblé eux-mêmes leur engin au début du cours avec l'aide de Marcel Iseli. Sous la conduite du formateur, ils sont ensuite passés à la pratique sur la piste, en premier avec des bobs vides, puis avec des bobs occupés par un camarade. Ils ont aussi appris à emprunter les remontées mécaniques avec le bob. Susanne Lüthi-Hossmann se déclare enchantée : « L'expérience a été positive sur toute la ligne. » Elle trouve que le ski-bob à deux est très utile pour la pratique des sports d'hiver. « Grâce à cet appareil, les familles dont un des membres est handicapé peuvent continuer à passer ensemble des vacances de neige. » Pour que le séjour soit réussi, il faut toutefois que les exploitants des remontées mécaniques apportent leur contribution en prêtant aide et assistance aux sportifs pratiquant le ski-bob à deux.

www.plusport.ch/fr/formation.html, www.spv.ch → Que faisons-nous

→ Sport suisse en fauteuil roulant → Formation

ING 10th
N STEEL
atches.com





Choix de projets et organisations

Vivre l'égalité et l'intégration grâce au sport

Il existe en Suisse une multitude d'organisations, d'associations et de projets qui visent l'égalité et l'intégration des porteurs de handicap à travers le sport et la concrétisent dans leurs activités. S'ils diffèrent par leurs démarches, ils poursuivent des objectifs semblables : améliorer l'image que la société se fait des personnes handicapées et permettre aux personnes avec et sans handicap de vivre ensemble le plus naturellement possible. Pour ce faire, le sport est un lieu idéal. Quelques exemples.



PLUSPORT, Procap Sport, ASP - Sport for all

Se mesurer aux autres, tester son endurance, remporter une victoire - voilà tout ce que le sport permet de vivre. Mais pour les personnes handicapées, le sport représente plus encore : l'égalité et l'intégration. Et c'est ce pour quoi trois des plus grandes associations sportives pour handicapés se mobilisent en Suisse : PLUSPORT, Procap Sport et l'Association suisse des paraplégiques / Sport suisse en fauteuil roulant (ASP). Elles sont soutenues financièrement par l'Office fédéral des assurances sociales.

Ce trio d'associations met ses compétences au service d'offres sportives variées et travaille sans relâche à développer le paysage sportif suisse. Son but est de favoriser l'égalité des personnes handicapées par la séparation, l'intégration et l'inclusion.

- Les personnes handicapées désirent se battre les unes **contre** les autres. Les sportifs en fauteuil roulant se mesurent par exemple à d'autres équipes lors des championnats nationaux et internationaux de basket en fauteuil roulant.
- Les personnes ayant des aptitudes particulières veulent participer à des manifestations sportives **à côté** d'autres personnes. Une coureuse aveugle par exemple prend part à un semi-marathon avec son guide parce qu'elle veut améliorer ses propres résultats.
- Les personnes en situation particulière veulent faire du sport avec les autres. Par exemple un groupe réunissant des gymnastes **avec** et sans handicap désire se produire à Gymnaestrada.

D'autre part, les trois associations sportives proposent des cours de formation pour moniteurs et entraîneurs afin de transmettre le savoir-faire nécessaire dans ce segment du sport. Grâce à des professionnels compétents, les différents clubs peuvent proposer des cours qui correspondent aux besoins et assurer une qualité d'enseignement élevée.

PLUSPORT, Procap Sport et ASP défendent l'intégration et l'égalité des personnes handicapées - dans le sens de «**Sport for all**».

www.plusport.ch, www.procap.ch, www.spv.ch

Blindspot - toujours ensemble



L'association Blindspot vise l'intégration à travers des activités de loisirs. Son public cible se compose d'enfants et de jeunes avec et sans handicap, à qui des aventures sportives communes sont proposées dans le but de les sensibiliser et de les rapprocher. Partant du constat que les enfants et les jeunes avec et sans handicap n'ont pratiquement

pas d'occasions de partager des activités de loisirs, l'association estime qu'il faut par conséquent les mobiliser pour leur en offrir. Les membres de Blindspot ne se sont pas résignés à voir ces deux groupes constamment séparés, et leur association est devenue la première en Suisse à n'offrir que des activités communes aux participants avec et sans handicap : chez Blindspot, tous font les mêmes activités. Dans ses programmes, les exigences posées aux participants et le soutien qui leur est dispensé sont déterminés en fonction de leurs capacités, qu'ils soient handicapés ou non.

Mettant systématiquement en pratique son principe de n'offrir que des activités mixtes, cette association fondée il y a 6 ans maintenant ne s'est pas fait que des amis dans le milieu des organisations de handicapés, mais elle est aujourd'hui bien acceptée. Blindspot fait également de la sensibilisation dans les écoles et conseille des organisations désireuses de lancer des projets intégratifs.

www.blindspot.ch



L'intégration réussit mieux lorsque l'on a sensibilisé en amont le plus d'enfants et de jeunes possible. En outre, l'intégration et l'égalité ne peuvent fonctionner que lorsque les personnes avec et sans handicap entrent en contact les unes avec les autres. Cela vaut aussi pour les organisations.



Jonas Staub, directeur de Blindspot

L'art comme moteur



La danse ouvre des portes. Les gens se rencontrent, se rapprochent. S'éloignent et se quittent. En mouvement, en silence. Ensemble ou seuls, avec ou sans musique. Le projet bernois de danse BewegGrund a connu beaucoup de ces moments. Des personnes avec et sans handicap se sont rencontrées parce qu'elles aiment danser. Elles s'amuse, agissent de manière spontanée, improvisent.

Quelque chose les relie : quoi qu'elles fassent, elles comblent leurs aspirations artistiques. Leur moteur n'est pas la thérapie, même si, en fin de compte, elles ressentent peut-être un effet

bénéfique, tout simplement parce que bouger leur fait du bien et leur fait découvrir certains aspects d'elles-mêmes et de leur corps. Les personnes qui dansent avec BewegGrund sont prêtes à se toucher, à toucher les autres, à les impliquer, à buter contre des barrières, à les surmonter ou pas.

Fort de la conviction que toute personne, quelle qu'elle soit, peut danser, BewegGrund s'engage depuis près de 15 ans à travers l'art, le jeu et l'innovation, en faveur de trois piliers : l'égalité, l'intégration et l'autonomie. En d'autres mots : pour que handicapés et non handicapés puissent vivre tout naturellement ensemble.

www.beweggrund.org



L'égalité a progressé surtout dans le domaine de l'accès aux transports et aux bâtiments publics. C'est un pas important, car il nous a permis d'être plus visibles. Les plus grosses lacunes concernent maintenant l'intégration dans la vie professionnelle. Tant que nous devons parler d'égalité, nous n'aurons pas atteint notre objectif.



Konrad Stokar, membre du comité de BewegGrund, IMC. Écrit et danse. Ou l'inverse.

Kids Camp - prendre place dans un fauteuil roulant



Fondé sur la conviction que l'intégration commence dès la plus tendre enfance, le projet Kids Camp s'adresse aux familles: des enfants de 6 à 13 ans en fauteuil roulant et leurs frères et sœurs passent un week-end ensemble et s'initient à des activités sportives. Les enfants non handicapés s'asseyent eux aussi dans un fauteuil roulant et expérimentent les difficultés que leur frère ou sœur rencontre dans sa vie de tous les jours. Depuis 1995, le Kids Camp a lieu tous les ans à Nottwil, au début de l'été, et propose notamment du kayak, de l'équitation, de la plongée, de l'auto-défense ou encore de la voile. Quant aux parents, ils bénéficient d'un programme sur mesure,

qui aborde leurs difficultés, mais leur laisse aussi suffisamment de temps pour échanger. Durant les deux jours de camp, ils n'ont en outre pas à s'occuper de leurs enfants, qui sont pris en charge. Le Kids Camp est organisé par l'Association suisse des paraplégiques (ASP). Près de 25 enfants en fauteuil roulant et leurs frères et sœurs y participent chaque année. Vingt à trente bénévoles et dix à vingt professionnels du sport et de la prise en charge spécialisée veillent au bon déroulement du camp.

www.spv.ch

« Je suis à chaque fois fascinée par les liens qui se créent lorsque les enfants non handicapés découvrent le monde à la même hauteur d'yeux que leur frère ou sœur handicapée. »

Ursula Basler, bénévole au Kids Camp

Sport-Up - des activités intégratives pour faire bouger



M. Brayer

La fondation Sport-Up souhaite, en amenant de nouvelles idées dans le domaine du sport et des manifestations, réunir des enfants handicapés et non handicapés et leur permettre de se rencontrer sans préjugés. Cette fondation créée en 2009 est active dans le domaine de l'école, des associations, des familles et de la thérapie. Elle voit dans les loisirs le terrain idéal pour rassembler des enfants et des jeunes avec et sans handicap, et transmettre des valeurs sociales. Avec leur spontanéité et leur soif de découverte, les enfants se font les moteurs de l'intégration et partagent activement leur passion pour les activités sportives. Sport-Up soutient entre autres le spectacle commun que présenteront des enfants avec et sans handicap lors de la World Gymnaestrada 2011. Dans le cadre d'un autre projet, «Vivre le cirque ensemble», des enfants s'initient au cirque. Sport-Up apporte également son aide à des projets qui encouragent la participation d'enfants handicapés à des activités sportives au sein de l'école, de la famille ou d'associations.

www.sportup.ch

« L'intégration, c'est lorsque chacun fait un pas dans la direction de l'autre, et se confronte à la différence. Le sport invite à bouger ensemble et ainsi à entrer en relation. »

Cédric Blanc, secrétaire général et fondateur de la fondation Sport-Up.

goswim - la piscine sans obstacles



Pour de nombreuses personnes handicapées, nager et se baigner font partie des activités physiques qu'elles peuvent pratiquer sans ressentir de douleur. Afin qu'elles trouvent les installations qui leur conviennent, Procap a réalisé une enquête sur l'accessibilité de toutes les piscines couvertes de

Suisse. Ce recensement visait aussi à pousser les responsables à améliorer leurs infrastructures. Les résultats sont disponibles sur Internet, dans le Guide suisse des bains publics, la base de données des lieux de baignade la plus consultée de Suisse : www.swissbadeanstalt.ch. Le système permet aux gestionnaires du site ainsi qu'à des tiers de compléter directement les informations, de les corriger et de les mettre à jour. L'enquête aborde tous les éléments de l'infrastructure, de l'accès sur place à la descente dans le bassin. Quant aux 400 principaux lieux de baignade en plein air, ils seront recensés entre 2011 et 2012.

www.goswim.ch

« Que ce soit à des fins thérapeutiques ou pour améliorer la mobilité, l'eau est l'élément idéal pour les porteurs de handicap. Mais en tant qu'utilisatrice d'un fauteuil roulant, il m'arrive de rencontrer de nombreux obstacles avant d'entrer dans un bassin. C'est important pour moi de pouvoir trouver sur Internet des informations fiables sur les piscines.

Sonja Häsler, 34 ans, sportive en fauteuil roulant



«Andiamo»

- Les personnes avec handicap à la conquête des slowUp

Les slowUp sont des journées pour tous sans voiture. Dans 18 régions de Suisse maintenant, des parcours en boucle sont réservés tout un dimanche aux déplacements non motorisés. Avec son projet Andiamo, l'association de handicapés Procap est partenaire national de slowUp depuis 2007. Les itinéraires ne présentent la plupart du temps pas de déclivité ou presque et sont particulièrement adaptés à des participants handicapés. De plus, les nombreuses possibilités de rencontres et un programme étoffé d'activités annexes font d'Andiamo un projet extrêmement propice à l'intégration. Grâce à une collaboration avec les comités d'organisation locaux, l'infrastructure est pensée de manière à ne pas présenter d'obstacles. Un site internet adapté, www.procap-andiamo.ch, publie des informations précises sur le parcours ainsi que sur l'emplacement des prises électriques, des WC pour handicapés, etc. Lors des slowUp, des bénévoles se mettent à disposition pour accompagner et prendre en charge des personnes handicapées. Ces dernières peuvent en outre louer auprès de l'entreprise « Rent a Bike » des vélos électriques à trois roues spécialement conçus pour elles.



Une slowUp est à chaque fois une mégafête pour tous, et je veux vraiment dire pour tous ! C'est génial de voir la manière dont tous sont intégrés, jeunes et vieux, handicapés et non handicapés. Et si j'ai besoin d'aide le long du parcours, il y a toujours quelqu'un prêt à me donner un coup de main.



Silvia Knaus, 35 ans, participante en fauteuil roulant



Special Olympics - donner le meilleur de soi-même

Les Jeux olympiques spéciaux sont le plus grand mouvement au monde regroupant des sportifs handicapés mentaux. Reconnus officiellement par le CIO, ils sont les seuls autorisés à utiliser l'expression « olympique ». A l'heure actuelle, ils réunissent 170 nations, 244 000 entraîneurs et 805 000 bénévoles, ainsi que près de 3,5 millions d'athlètes pratiquant plus de 30 disciplines sportives. Les Special Olympics rappellent à la société que les personnes ayant un handicap mental ont le droit d'être intégrées, applaudies et acceptées. L'organisation nationale, Special Olympics Switzerland (SOSWI), met sur pied des entraînements réguliers, menés par des personnes compétentes, et organise des compétitions. C'est elle qui sélectionne les athlètes suisses pour les compétitions internationales. Les Special Olympics ont lieu tous les quatre ans. La devise des athlètes y est : « Laissez-moi gagner. Mais si je ne peux gagner, laissez-moi donner le meilleur de moi-même ! »

www.specialolympics.ch



Les athlètes sont au centre des compétitions de SOSWI. Les rencontres sportives transmettent des valeurs qui ont tendance à disparaître dans notre société obnubilée par la performance et par le plus vite, plus haut, plus fort. A travers le sport, les personnes sans handicap peuvent en outre être en contact avec des personnes présentant un handicap mental.

Bruno Barth, directeur de Special Olympics Switzerland



Gymnaestrada - une délégation, une unité

La World Gymnaestrada aura lieu du 10 au 16 juillet 2011 à Lausanne. Il s'agit de la plus grande fête de gymnastique du monde, puisqu'elle réunit plus de 23 000 participants en provenance de nombreux pays. PLUSPORT Sport Handicap Suisse y prendra part avec ses gymnastes afin de vivre l'intégration à travers le sport, dans le cadre d'un projet mené avec la Fédération suisse de gymnastique (FSG). Les porteurs de handicap profiteront ainsi de la possibilité d'être acteurs d'un grand événement, tandis que les participants sans handicap auront l'occasion de rencontrer des personnes avec handicap dans un cadre informel, et de surmonter leurs appréhensions. De plus, la présence de porteurs de handicap à la World Gymnaestrada invite les organisateurs à concevoir des événements sportifs adaptés à cette population. Les préparatifs ont débuté en 2009 déjà. Il est prévu de donner une suite à la Gymnaestrada dans le cadre d'un groupe de gymnastique intégratif.

www.plusport.ch/news; www.wg-2011.com

« Dans le projet Gymnaestrada, tous se fondent pour ne faire qu'un, indépendamment de leur âge et de leur constitution physique. Toute la délégation suisse portera le même T-shirt, il n'y aura pas de différence entre personnes handicapées et non handicapées. »

Arielle Salomon, cheffe de projet, PLUSPORT



Colloque du 1^{er} avril 2011 à Macolin

Débuts d'une collaboration plus étroite

« Ne plus être hors jeu ! », tel était le slogan du colloque qui s'est tenu à Macolin le 1er avril dernier. Les principaux acteurs du domaine de l'égalité et du sport y ont discuté des problèmes que rencontrent les personnes handicapées, des chances et des solutions permettant d'y remédier. Ce colloque a révélé que la volonté et l'ouverture nécessaires pour entreprendre d'autres démarches dans le processus vers l'égalité sont bien présentes.

La manifestation a été ouverte par Walter Mensigen, le directeur suppléant de l'OFSP. Il a posé la question essentielle: « Le sport en Suisse se porte bien - mais avons-nous vraiment pensé à tous les sportifs? »

Andreas Rieder, responsable du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) a signalé une des difficultés que présente la législation en vigueur (voir à ce propos les pages 6 à 11): « l'égalité est l'objectif visé. Mais souvent, la question reste de savoir qui doit faire quoi, et personne ne se sent concerné ». Or, l'objectif devrait de toute façon être un changement de mentalités, indépendamment des lois: « l'égalité doit devenir une évidence ».

Autodétermination et absence de discrimination

Le professeur Gudrun Doll-Tepper, de la Freie Universität de Berlin, vice-présidente du Deutscher Olympischer Sportbund, a tenté de répondre à la question suivante: « comment garantir la participation des personnes handicapées dans le sport? » Les éléments déterminants en l'espèce sont l'« empowerment » des personnes, l'autodétermination et l'absence de discrimination, le respect de la diversité et la pleine participation sur la base de l'égalité avec les autres, comme le prévoit la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Madame Doll-Tepper a fait deux propositions pour la suite des démarches à effectuer en Suisse: 1. Etat des lieux du sport pour les personnes handicapées. 2. Elaboration d'un plan d'action. « Nous sommes tous invités à veiller à ce que la Convention de l'ONU soit mise en œuvre dans tous les domaines de la société - et par conséquent dans le sport » a-t-elle dit.

L'égalité, c'est aller vers l'autre

Cédric Blanc, de la Fondation Sport-up (voir page 56) a prononcé un plaidoyer en faveur de l'égalité à l'école et dans le sport scolaire et pour que l'on propose des activités communes chaque fois que c'est possible. « A l'école, enfants handicapés et non handicapés sont en contact, l'école les réunit. Et les parents voient leurs enfants dans un autre contexte ».

Helena Bigler, responsable Loisirs et sport de Procap a retenu pour sa part que l'égalité dans le sport revient à ouvrir l'offre existante aux personnes handicapées et à en créer qui soit adaptée aux besoins des personnes handicapées et leur permette de choisir entre les offres séparées, intégratives et inclusives. Selon elle, la principale revendication est l'accessibilité des installations sportives. Au nom de PLUSPORT, Procap et de l'Association suisse des paraplégiques, elle a réclamé le lancement d'une campagne nationale, soutenue par les associations sportives des personnes handicapées et non handicapées, sur l'égalité dans le sport ainsi que des instruments qui permettent de soutenir et de mettre en œuvre l'égalité dans le sport.

Ne pas se noyer dans les détails

La discussion a révélé que si la bonne volonté ne manque pas pour réaliser l'égalité des personnes handicapées dans le sport, le problème réside souvent dans la mise en œuvre concrète. Tous les participants ont souligné l'importance que revêtent à cet égard une collaboration plus étroite et l'échange de savoir-faire et d'expérience.

La volonté est là

A la suite des ateliers animés de l'après-midi et de la discussion des principaux résultats qui en sont issus, Andreas Rieder a pu retenir dans sa conclusion de la journée qu'il fallait voir un succès dans le fait que les principaux acteurs du domaine de l'égalité des personnes handicapées dans le sport s'étaient retrouvés à l'occasion de ce colloque. «L'ouverture d'esprit est là, de même que la volonté d'entreprendre d'autres démarches». Tout est encore un peu vague, mais il s'agit maintenant d'utiliser cette bonne base. La brochure élaborée dans le cadre des travaux préparatoires de la manifestation et le colloque représentent un premier pas vers l'état des lieux demandé par le professeur Doll-Tepper. Un plan d'action et des mesures concrètes devront suivre. Dans un proche avenir, les organisateurs de cette manifestation et toutes les organisations œuvrant dans le domaine de l'activité physique et du sport sont invitées à agir pour réaliser l'objectif visé par le titre du colloque : « Ne plus être hors-jeu ».

Informations complémentaires et liens sur le sujet

Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH)
3003 Berne
Tél. +41 (0)31 322 82 36
Fax +41 (0)31 322 44 37
ebgb@gs-edi.admin.ch
www.edi.admin.ch/ebgb

Impressum

Concept/Texte : BFEH/Klarkom, Berne
(Urs Frieden, Christoph Bussard, Mathias Morgenthaler,
Andreas Rieder, Anja Vatter)
Mise en page/Composition : Centre des médias électroniques (CME)

Photo : Page de couverture, © Sport-Up, M. Brayer ; PP. 24 - 25 © Plusport,
C. Blanc ; P. 50 © Plusport, C. Blanc ; P. 54 © Sport-Up, M. Brayer ;
P. 58 © Sport-Up, C. Blanc

2011, Copyright BFEH

Objectif

Vous avez entre les mains le premier fascicule édité par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées. Il a pour but de vous familiariser avec un domaine précis, en l'occurrence le sport.

Public cible

Le fascicule sur l'égalité des personnes handicapées dans le sport s'adresse au corps enseignant, aux entraîneurs sportifs, hommes et femmes, aux personnes qui se mobilisent en faveur du sport, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui s'intéressent à l'égalité des personnes handicapées dans le sport et aimeraient en savoir plus à ce sujet.

Contenu

Vous trouverez dans le présent fascicule des informations sur les bases légales, les opinions et les points de vue de personnes proposant différentes sortes de sport ainsi que de sportifs et des exemples de projets réussis traitant de l'égalité des personnes handicapées dans le sport. Cela vous permettra de vous faire une idée des défis actuels à relever et des possibilités d'œuvrer vous-même dans ce domaine.

Commande et informations supplémentaires auprès de
www.edi.admin.ch/ebgb

En collaboration avec :

 procap sport

 Plusport
Behindertensport Schweiz
Sport Handicap Suisse
Sport Anelcap Svizzera

 swiss olympic
for the spirit of sport

 Association
suisse des
paraplégiques



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO